

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2084>

CommuniquÃ© de l'Intersyndicale Universitaire de Guadeloupe

- ActualitÃ© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : lundi 24 mars 2014

Mis Ã jour le : lundi 24 mars 2014

UGTG.org

Les personnels : enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS titulaires et non titulaires de l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) exerçant en Guadeloupe, réunis lors de l'assemblée générale du 13 mars 2014 sur le campus de Fouillole à l'appel de l'intersyndicale universitaire de Guadeloupe ont affirmé :

NOUS NE VOULONS PAS QUE L'UNIVERSITÉ "ON DECIDE POUR NOUS SANS NOUS. NOUS NE VOULONS PAS QUE L'UNIVERSITÉ "ON DIMINUE NOS MOYENS ARBITRAIREMENT"

En conséquence, l'assemblée générale s'est exprimée :

[-] **POUR le dépôt d'un préavis de grève** dès ce vendredi 14/03/2014 par les organisations A&I UNSA, FSU Guadeloupe, SPEG, SPEG-Sup, UNSA-Education constituant l'intersyndicale,

[-] **POUR être présents aux abords de l'administration générale durant l'après-midi du lundi 17/03/2014** afin de soutenir la dégradation de l'intersyndicale universitaire de Guadeloupe qui rencontrera la gouvernance de l'UAG

[-] **Enfin, il a été rappelé que les principes reproduits ci-dessous devront servir de base à toute négociation conduite par l'Intersyndicale Universitaire Guadeloupe.**

La communauté universitaire du Pôle universitaire régional de Guadeloupe réunie en Assemblée générale le 20 novembre 2013 sur le campus de Fouillole a adopté les spets orientations suivantes :

1 Toutes les décisions concernant l'avenir institutionnel de l'université des Antilles et de la Guyane (UAG) en Guadeloupe devront préserver l'intérêt des étudiants.

2 Le Pôle universitaire de Guadeloupe doit acquiescer une autonomie financière et administrative ainsi qu'une autonomie en matière d'offre de formation et de recherche.

3 Il est nécessaire de mutualiser certains services communs et formations sur les trois territoires (Guadeloupe, Guyane, Martinique).

4 Il est nécessaire de maintenir tous les moyens du Pôle universitaire de Guadeloupe sur ce pôle.

5 Il est nécessaire de développer des coopérations mutuellement bénéfiques avec les pôles universitaires guyanais et martiniquais.

6 Il est nécessaire de créer dans l'avenir un comité de bonne gouvernance.

CommuniquÃ© de l'Intersyndicale Universitaire de Guadeloupe

La communautÃ© universitaire rÃ©unie en assemblÃ©e gÃ©nÃ©rale est contre une universitÃ© des Antilles qui serait la rÃ©plique de l'UAG privÃ©e du pÃ©le guyanais.

Le jeudi 20 fÃ©vrier 2014 s'est tenu sur le campus de Fouillole un atelier de rÃ©flexion relatif Ã l'avenir institutionnel de l'universitÃ© en Guadeloupe. De 14h Ã 16h30 des personnels du PÃ©le universitaire de Guadeloupe ont Ã©changÃ© sur la meilleure solution permettant de dÃ©cliner les sept orientations arrÃªtÃ©es le 20 novembre 2013 en assemblÃ©e gÃ©nÃ©rale. A l'issue de ses Ã©changes, un vote Ã main levÃ©e a eu lieu. Il en ressort deux propositions :

Proposition 1 : CrÃ©ation d'une universitÃ© de Guadeloupe de pleine exercice intÃ©grÃ©e dans une confÃ©dÃ©ration d'universitÃ©s (comprenant l'universitÃ© de Guyane et si elle est crÃ©Ã©e l'universitÃ© de Martinique).

Proposition 2 : Consultation des personnels du PÃ©le universitaire de Guadeloupe sur le modÃ©le dÃ©finitif d'Ã©volution dudit pÃ©le.